

# NEWSLETTER N°98

Janvier-Février-Mars 2026

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie

## SCELLÉE DES BUREAUX DU CFDA À ALGER



Ce que les familles redoutaient depuis tant d'années a fini par se produire. Le 16 mars, aux alentours de 13h30, une intervention policière a eu lieu dans les locaux du CFDA à Alger, aboutissant à la mise sous scellés des bureaux. Un dispositif important, composé de policiers en uniforme et d'autres en civil, s'est présenté sur place. Les agents ont procédé à une inspection minutieuse des lieux sans fournir d'explications immédiates, prenant des photographies et relevant l'identité de toutes les personnes présentes. Après avoir brièvement interrogé l'assistance sur la tenue éventuelle d'une réunion, ils ont indiqué être venus pour sceller les locaux du CFDA, présentant à l'avocate de l'association une décision issue d'une réunion tenue le 10 mars et datée du 12 mars. À l'issue de l'opération, les personnes présentes ont été invitées à quitter les lieux.

Pendant de nombreuses années, les propriétaires successifs avaient été approchés, intimidés, menacés, et venaient au final réclamer la restitution de leurs biens. L'association était ainsi contrainte de changer de local presque chaque année, jusqu'en 2013, date à laquelle elle avait enfin pu s'installer durablement dans les locaux actuels, sans que le propriétaire ne soit inquiété. En janvier 2025, toutefois, des membres de la police – deux en civil et un en tenue – s'étaient présentés vers 18h, munis d'un document ressemblant à une convocation, à la recherche du propriétaire. Ne l'ayant pas trouvé, ils étaient repartis sans donner d'instructions.

Ce bureau était l'un des très rares espaces en Algérie où la mémoire des disparus trouvait encore un ancrage, une voix, une présence. C'était un refuge, un souffle, un lieu presque sacré, entièrement dédié aux familles de disparus et aux disparus eux-mêmes.

Entre ces murs, les familles se retrouvaient, se soutenaient, partageaient leurs douleurs et leurs espoirs. Elles pouvaient contempler les photos de leurs proches, leur parler en silence, leur confier ce qu'elles n'avaient jamais cessé de porter en elles.



Aujourd'hui, les familles se retrouvent démunies, comme arrachées à l'un des derniers endroits où elles pouvaient respirer ensemble. Elles sont désorientées : plus de présidente pour les accueillir, plus de lieu où se rassembler, plus d'espace où la mémoire de leurs disparus puisse continuer d'être portée, protégée et partagée.

Cette mise sous scellés constitue une énième violence infligée aux familles. Elle laisse derrière elle un vide immense, un silence lourd, presque étouffant. Pour ces familles, c'est un pan entier de leur lutte, de leur histoire et de leur dignité qui vacille une nouvelle fois.

Face à cette situation, SOS Disparus réaffirme son engagement constant en faveur de la vérité, de la mémoire et de la justice. L'association rappelle que son action s'inscrit pleinement dans la défense des droits humains et dans le droit inaliénable des familles à connaître le sort de leurs proches disparus

## 24 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT À LA VÉRITÉ ET CONFÉRENCE DU 27 MARS

Le 24 mars marque la Journée internationale pour le droit à la vérité et rend hommage aux victimes de graves violations des droits humains, honore celles et ceux qui ont consacré leur vie à la défense de ces droits, et rappelle l'héritage moral et politique porté par l'archevêque Óscar Arnulfo Romero.

Les premières revendications en faveur de ce droit émergent dans les années 1970 en Amérique latine, portées par la société civile, notamment par le mouvement des Mères de la Place de Mai en Argentine, qui s'est battu pour connaître le sort réservé à leurs proches disparus sous la dictature militaire. Aujourd'hui encore, ce combat demeure d'actualité, y compris en Algérie, où des milliers de familles continuent de réclamer la vérité sur les disparitions forcées de la décennie 90'.

Le droit à la vérité est indissociable de l'obligation qui incombe à l'État de protéger les droits humains, mener des enquêtes sérieuses, garantir des recours effectifs et assurer des réparations aux victimes.



À cette occasion, le CFDA a co-organisé une soirée de projection et d'échanges avec la FEMED, le 27 mars 2026 à la Bourse du travail à Paris. La rencontre s'est ouverte avec la projection du documentaire *Y'a plus d'Amine*, suivie d'une conférence consacrée à la recherche de la vérité et à ses dimensions politiques, sociales et juridiques. Un échange a ensuite eu lieu avec les chercheuses Laetitia Bucaille, sociologue, professeure à l'INALCO et au CESSMA, spécialiste de la justice transitionnelle, des sorties de conflit et de la violence politique, et Morgane Jouaret, chercheuse, spécialiste des questions de mémoire, de justice transitionnelle et des mobilisations pour la vérité après des violences politiques, notamment dans l'Algérie post-guerre civile.

Cette soirée a ouvert un espace de réflexion collective sur le droit à la vérité, les enjeux des disparitions forcées et les luttes menées par les familles pour que justice soit faite et que la mémoire de leurs proches continue d'être portée.

## LA FONDATION POUR LA PROMOTION DES DROITS HONORENT LES MÈRES DE DISPARUS

En cette Journée internationale des droits des femmes, la Fondation pour la promotion des droits en Algérie a tenu à rendre un hommage particulier aux mères de disparus en partageant avec elles un moment de chaleur, de reconnaissance et de solidarité.





Les membres de la Fondation sont arrivés dans les locaux de SOS Disparus, les bras chargés de cadeaux destinés aux mères. Les présents ont été distribués dans une atmosphère douce et attentive. Des poèmes ont été récités, des textes lus à voix haute, des témoignages écoutés avec une profonde bienveillance. Chacune a pu exprimer ce qu'elle porte encore, ce qu'elle espère toujours, ce qu'elle refuse d'abandonner. Les récits se sont mêlés aux silences, les sourires aux larmes.

Pour ces mères, ce moment a représenté bien plus qu'une simple célébration. C'était un espace où elles se sont senties reconnues, entourées, considérées, loin de l'indifférence et du déni auxquels elles sont trop souvent confrontées. Elles ont rappelé, chacune à leur manière, que leur combat pour la vérité et la justice n'a jamais cessé, malgré les années et les obstacles.

Cette rencontre a mis en lumière la place essentielle des mères, épouses, sœurs et filles de disparus dans la lutte pour la vérité. Leur engagement quotidien, souvent silencieux, constitue l'un des piliers les plus solides de la résistance civile en Algérie face aux violences politiques et à l'effacement de la Mémoire.

À travers cet hommage, le CFDA réaffirme que la défense des droits des femmes est indissociable de la lutte pour la dignité, la mémoire et la justice.

## **DEUXIÈME SESSION DE FORMATION EN DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE : LE CFDA ET RIPOSTE INTERNATIONALE RÉUNISSENT AVOCATS ET DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS**



Le CFDA, en partenariat avec Riposte Internationale, a organisé les 13 et 14 février 2026 la deuxième session de formation consacrée au droit international humanitaire (DIH). Une quinzaine de participants – avocats, juristes et défenseurs des droits humains – ont pris part à ces deux journées d'échanges intensifs.

La formation a été assurée par quatre intervenants reconnus : Maître Ahmine Nouredine, Maître Sadat Fetta, Maître Bouchachi Mostefa et Maître Badi Abdelghani. Tous ont apporté leur expertise sur les enjeux juridiques liés aux conflits armés et aux violations graves du droit international.



Au programme, un rappel approfondi des fondements du DIH : définition et catégories des conflits armés, principes qui les encadrent, cadre juridique applicable et nature du régime en Algérie. Les intervenants ont ensuite abordé la protection des personnes en temps de guerre qu'ils soient civils, prisonniers, groupes vulnérables ainsi que les moyens et acteurs impliqués, en s'appuyant notamment sur les Conventions de Genève et le Statut de Rome.

Les participants ont également travaillé sur la responsabilité internationale des États, ses éléments constitutifs et ses implications juridiques. La session s'est conclue par une analyse des crimes de guerre et de la responsabilité pénale individuelle, avec un focus sur le rôle des juridictions internationales dans la poursuite de ces crimes.

Cette deuxième session confirme la volonté du CFDA et de Riposte Internationale de renforcer les compétences juridiques des acteurs engagés dans la défense des droits humains, dans un contexte où la maîtrise du droit international demeure un outil essentiel pour documenter, dénoncer et prévenir les violations.



## 22 FÉVRIER : 7E ANNIVERSAIRE DU HIRAK

Le 22 février 2019 marque un moment fondateur pour l'Algérie contemporaine. Ce jour-là, le Hirak fait voler en éclats le mythe d'une société résignée. Des millions d'Algériens descendent pacifiquement dans la rue pour rejeter un cinquième mandat présidentiel et, au-delà, tout un système politique. Le mouvement se distingue par une organisation sans leadership centralisé, une forte maturité politique et une volonté collective de reprendre la parole. Sept ans plus tard, cet élan demeure un tournant historique, ni victoire totale ni échec, mais une rupture profonde dans la relation entre société et pouvoir.



Si le Hirak n'a pas réussi à transformer l'État ni à provoquer une transition politique, il a profondément marqué la société. Il a fait émerger une conscience politique plus large, une exigence accrue de transparence, un rejet renforcé de la corruption, ainsi qu'une nouvelle génération engagée, en Algérie comme dans la diaspora. Toutefois, l'absence de structuration de l'opposition et les divisions internes ont limité la capacité du mouvement à se traduire en alternative politique.

Aujourd'hui, l'héritage du Hirak reste vivant mais inachevé. Le régime a changé de discours et de visages, sans transformation majeure de ses mécanismes fondamentaux. Le mouvement a ouvert une brèche, libéré la parole et installé un socle politique durable, mais sans parvenir à transformer le système. En ce sens, le Hirak apparaît comme une transition sociale réussie, encore en attente de traduction politique.

Depuis le Hirak, l'impunité de l'Etat ne cesse d'accroître. Les arrestations des défenseurs de droits humains, journalistes et activistes n'ont fait qu'augmenter, et les autorités les restreignent et sanctionnent, empêchant les enquêtes et poursuites indépendantes exigées par le droit.

## RADIO POUR LES SANS VOIX

### AFFAIRE LARBAA NATH IRATHEN : "UN PROCÈS SOUS INFLUENCE POLITIQUE"



Lors d'une journée d'échanges organisée par l'ONG Riposte Internationale, plusieurs journalistes, militants et acteurs de la société civile ont dressé un constat sévère sur le procès dit de Larbaa Nath Irathen (LNI), marqué par des condamnations à mort et une procédure largement dénoncée comme opaque, incohérente et instrumentalisée. Pour eux, cette affaire dépasse le cadre judiciaire et s'inscrit dans une stratégie politique assumée. [[Lire l'intégralité de l'article ici.](#)]

## TÉMOIGNAGE: "MON ÉPOUX DJAMIL FAHASSI, JOURNALISTE À LA CHAÎNE 3, A ÉTÉ ARRÊTÉ ET DISPARU DEPUIS"



[Visionner le témoignage ici](#)

Mme Safia Fahassi, une figure de l'association nationale des familles de disparus, raconte la disparition de son mari Djamil Fahassi, journaliste à la chaîne 3 de la radio publique algérienne, qui a été arrêté et disparu le 6 mai 1995. [[Ecouter le témoignage intégral ici.](#)]

## NOTRE SÉLECTION D'ARTICLES POUR ALLER PLUS LOIN

[A Alger, les autorités ferment une association enquêtant sur les disparus de la « décennie noire », Le Monde](#)

[Algérie. Les autorités doivent immédiatement annuler la fermeture de SOS Disparus et respecter les demandes de la société civile en faveur de la vérité et la justice, Amnesty International](#)

[Algérie : fermeture arbitraire de SOS Disparus et nouvelles atteintes graves aux droits des familles de disparus, communiqué conjoint](#)

[Da Algeri parte il tour africano del papa. Con un richiamo ai potenti: «No al dominio dei popoli», il manifesto](#)

## REVUES DE PRESSE

[Revue de Presse - Janvier 2026](#)

[Revue de Presse - Février 2026](#)

[Revue de Presse - Mars 2026](#)

## CONTACT

**Email :** [cfda@disparus-algerie.org](mailto:cfda@disparus-algerie.org)

**Site du CFDA :** [cfda.algerie-disparus.org](http://cfda.algerie-disparus.org).

**Site du Mémorial des Disparus :** [memorial-algerie.org](http://memorial-algerie.org)

**Téléphone :** +33 9 53 36 81 14



[SOS Disparus - CFDA](#)



[@SOS\\_Disparus](#)



[@sosdisparus](#)



[Collectif des Familles de Disparus en Algérie - CFDA](#)

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARUS  
المفقودون  
المفقودون  
DISPARUS  
المفقودون  
DISPARUS  
المفقودون  
المفقودون  
DISPARUS

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie